



# ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – *Mardi 19 mars 2013*

## Agenda

### Lundi 25 mars

-15h : **Jean-François SIRINELLI**, directeur du Centre d'histoire de Sciences Po : « *La question du français dans les sciences sociales* ».

### Lundi 8 avril

-15h : Installation de **Stephen BREYER**, juge à la Cour suprême des États-Unis, comme membre associé étranger, Coupole de l'Institut (sur invitation).

### Mardi 9 avril

-9h30 : Colloque de la Fondation Olivier Lecerf « La confiance, moteur de l'innovation » et remise du Prix Olivier Lecerf 2012 à **Vineet NAYAR**, chef de la direction de HCL Technologies, G<sup>de</sup> salle des séances.

### Lundi 15 avril

-11h : **Pierre DHONTE**, correspondant (section Économie politique, statistiques et finance) : « *La gouvernance au niveau macroéconomique* », salle 4.

-12h30 : Déjeuner des membres.

-15h : Cardinal **Philippe BARBARIN**, archevêque de Lyon : « *La France est-elle toujours la fille aînée de l'Église ?* ».

### Lundi 22 avril

-15h : **Jean de KERGUIZIAU de KERVASDOUÉ**, professeur au CNAM : « *Système de santé : que pouvons-nous apprendre des autres pays ?* », G<sup>de</sup> salle des séances.

### Lundi 29 avril et lundi 6 mai

Pas de séance

### Lundi 13 mai

-12h30 : Réunion de la section Économie politique, statistiques et finance, salle 3.

-15h : **Jean-Louis BOURLANGES**, ancien député européen : « *Identité européenne ou ambition française* ».

### Lundi 20 mai

Pas de séance

### Lundi 27 mai

-15h : **Dora BAKOYANNIS**, membre associé étranger, ancien ministre des Affaires étrangères de Grèce : « *La France et l'Europe vues de la Grèce* ».

## Séance du lundi 18 mars

La séance du lundi 18 mars a été consacrée à la lecture de la Notice que **Philippe Levillain** a rédigée sur la vie et les travaux de **Pierre Chaunu**, son prédécesseur à l'Académie.

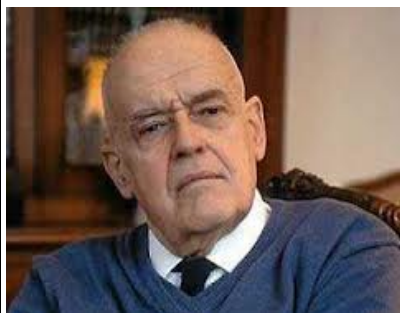
En ouverture de séance, le président **Bertrand Collomb** a rendu hommage à son confrère **Alain Plantey**, décédé le 3 mars (cf. Lettre d'information du 12 mars), et il a fait respecter une minute de silence en sa mémoire.

Le président Bertrand Collomb a ensuite salué son confrère, Philippe Levillain, élu le 19 décembre 2011, au fauteuil V de la section Histoire et Géographie, auquel se succédèrent depuis 1832 **François Guizot**, **Numa Fustel de Coulanges**, **Albert Sorel**, **Paul Vidal de La Blache**, **Émile Bourgeois**, **George Pagès**, **Pierre Champion**, **Camille Bloch**, **Lucien Febvre**, **Maurice Baumont** et **Pierre Chaunu**.

Soulignant la parfaite unité de la vie très riche de Pierre Chaunu et de son œuvre immense, Philippe Levillain a caractérisé celle-ci comme « *un monument qu'il faut appréhender par séquences* » et il a précisé : « *l'harmonie de sa construction progressive ne peut pas relever d'une épure et pas davantage d'un inventaire notarial. Plus qu'architecturale, cette œuvre est musicale, symphonique si l'on veut.* ». Évoquant l'absence obsédante de la mère de Pierre Chaunu, morte alors que l'enfant n'avait que neuf mois, l'orateur a constaté qu'il « *n'est pas nécessaire d'avoir lu Freud ou Jung pour relier à ce drame tous les travaux que Pierre Chaunu entreprit au delà même de ceux qui concernent la mort, la famille, l'intimité. La mort constitua la tessiture de son œuvre qu'elle soit au travers d'études sur les testaments parisiens au XVII<sup>e</sup> siècle, sur le temps, la population, la décadence.* »

C'est sous l'influence de Fernand Braudel, lui-même inspiré par Lucien Febvre, que Pierre Chaunu, secondé par son épouse, entreprit sa formidable thèse, *Séville et l'Atlantique (1504-1650)*, en 12 volumes, qu'il soutint en 1960 et qui marqua l'invention de « *l'histoire quantitative ou histoire sérielle, une histoire qui s'intéresse moins au fait individuel qu'à l'élément répété partout intégrable dans une série homogène [...]* De l'histoire quantitative, des flux commerciaux, Pierre Chaunu glissa naturellement à la démographie historique et à la prospective. Il était proche d'Alfred Sauvy. ».

Philippe Levillain a également longuement évoqué « *la foi de Pierre Chaunu, le protestant, [qui] est une actualité sensible, intelligible, confiante* », mêlant luthéranisme et calvinisme. Philippe Levillain a achevé l'évocation de Pierre Chaunu par une citation de son prédécesseur proclamant : « *Je suis un enfant des Lumières qui a découvert la racine judéo-chrétienne – il serait plus juste de dire que Dieu a rencontré – et qui se situe dans la tradition évangélique réformée.* »



## À lire

- « **Raymond Boudon** – Logiques de l'individu » : article consacré à Raymond Boudon dans le numéro 30 des *Grands Dossiers des Sciences Humaines* intitulé « Les penseurs de la société, de Tocqueville à Saskia Sassen ». Extrait : « Pour Raymond Boudon, les phénomènes sociaux ne sont rien d'autre que l'agrégation d'actions individuelles explicables par des motifs rationnels. La sociologie française a été dominée jusque vers les années 1980 par des courants qualifiés de "holistes". Pour ceux-ci, les structures sociales pèsent sur les individus sociaux au point que ces derniers se trouvent largement impuissants à échapper à cette force et que l'histoire humaine s'en trouve en bonne partie déterminée. Décidé à renverser la domination de cette sociologie, dont le plus célèbre représentant est sans doute Pierre Bourdieu, Raymond Boudon va suivre un cheminement qui va le conduire à imposer le paradigme individualiste méthodologique en sociologie. Réinterprétant les grands fondateurs de la sociologie, particulièrement Émile Durkheim, Max Weber, Vilfredo Pareto, Georg Simmel, Alexis de Tocqueville, il fait l'hypothèse que l'on ne peut comprendre les phénomènes collectifs qu'en analysant les actions individuelles. »

- **Jacques de Larosière** : « Préserver l'épargne des ménages », dans le numéro 1210 de *Option Finance*, en date du 25 février. « L'économie française souffre actuellement de divers maux, en particulier d'un endettement public trop important ou encore d'un manque de compétitivité des entreprises qui n'ont bien souvent pas la capacité à s'autofinancer. Seuls les ménages, grâce à leur niveau d'épargne très élevé, peuvent participer au financement de l'économie française. Or, il faut respecter et préserver cette épargne qui est aujourd'hui intermédiée en grande partie par le système bancaire. Ce dernier est confronté à une réforme d'une ampleur historique avec Bâle 3. Les banques sont en train de multiplier par sept leur ration de fonds propres dans un délai très court, puisque la réglementation a vu son calendrier s'accélérer. Dans ces conditions, il ne faudrait pas que de nouvelles règles viennent perturber et rendre plus coûteuse l'intermédiation de l'épargne. Même si elle a commencé, la désintermédiation des banques dans l'économie ne pourra en effet se faire que très progressivement. Dans l'intervalle, l'État doit aussi veiller à préserver l'épargne des ménages en évitant de la surtaxer et ne doit pas décourager la détention d'actions. La crise a en effet montré les limites de notre système privilégiant la dette puisque les économies souffrent encore aujourd'hui d'un manque de capitaux de long terme et d'un endettement excessif. »

- « Droit du travail : trop de lois tue la loi », sur le site de JOL Press, en date du mercredi 13 mars. Extrait : « Avec courage et franchise, **Pierre Mazeaud**, précédent président du Conseil Constitutionnel, a dénoncé à son départ "une dégradation de la qualité de la loi", "la malfaçon législative pure et simple", "la loi qui tâtonne, hésite, bafouille, revient à bref intervalle sur le même sujet dans un sens ou un autre, selon les réactions réelles ou supposées de la société", le tout révélant l'impréparation des dispositions initiales. Bien plus, rejoignant **Michel Crozier**, il relevait le "manque de clarté et d'intelligibilité" de la législation contemporaine, et déplorait enfin par-dessus tout "la dégénérescence de la loi en instrument de la politique spectacle, la loi d'affichage" ».

## À noter

- Le vendredi 8 mars, à la Fondation Del Duca, **Marianne Bastid-Bruguère** a prononcé une allocution et remis le grand prix international *Terre de Femmes* de la Fondation Yves Rocher. Le samedi 9 mars, sur la chaîne Public Sénat, elle a été l'invitée de l'émission *Le Docu-Débat* et a participé à un débat sur la jeunesse chinoise.

- **Pierre Delvolvé** a participé à un colloque organisé près de Budapest les 8 et 9 mars par la Fondation Joseph Karolyi, avec le soutien notamment de l'Ambassade de France, de l'Institut français, de la Fondation Konrad Adenauer et de la Fondation Robert Schuman, sur le thème "*Une Constitution, pour quoi faire ? Entre spécificités nationales et consensus européen*". Il a exposé "*l'autonomie constitutionnelle des États dans les droits européens*".

- Le mercredi 6 mars, **Jean-Claude Juncker**, Premier ministre du Luxembourg, membre associé étranger de l'Académie, a prononcé un discours intitulé "L'Europe au-delà de l'euro" dans le cadre de la conférence "L'UEM à la croisée des chemins. La pensée de Pierre Werner et son actualité au XXI<sup>e</sup> siècle" organisée par le Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe (CVCE). **Jean-Claude Trichet** est intervenu sur le thème "La marche vers une fédération économique et budgétaire en Europe". À l'issue de la conférence, Jean-Claude Juncker a remis le Collier du mérite européen à Jean-Claude Trichet pour son action en faveur de l'intégration monétaire de l'Europe.

- Dans un article de fond pour la revue « Parlements, États & Représentation » (2012), **John Rogister**, membre correspondant (section Histoire et Géographie), traite du Président Durey de Meinières (1705-1785) et de l'étude des archives du Parlement de Paris. Il conclut que le président voyait dans la notion du "droit public", qui commençait à acquérir une consistance nouvelle sous l'ancien régime, un moyen "*de maintenir les droits des citoyens, leur liberté et propriété*". Pour Durey de Meinières, cette conception novatrice pouvait se dégager de l'étude des monuments historiques de l'ancienne monarchie.

## Groupes de travail

- Le groupe de travail que préside **Bernard d'Espagnat** sur « l'apport de la physique contemporaine à la théorie de la connaissance » se réunira le lundi 25 mars à 16h30 en salle 4.